

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de
Tennis de Table – Province de Namur
A.P. des clubs du 17 mai 2025 à Leuze.
P.V. n°AP02 SAISON 2024/2025

Séance ouverte à 14h00.

Membres présents :

Mmes C. FOLIE, I. PIETQUIN ;
MM. D. HARMAND et P. NOËL.

Membres excusés :

Mme S. VANCROUTESEN
MM. J.-C. OGER et Ph. WINAND.

Invité :

M. B. VAN KERM.

La rédaction de PV est assurée par M. P. NOËL en l'absence du secrétaire.

1. Vérification des pouvoirs :

a) Procuration

5 procurations présentées.

b) Nombre des votants

76 clubs.

53 clubs présents dont 5 représentés.

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 30 août 2024

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Pascal NOËL, président du C.P. :

- Le président souhaite, au nom du C.P., la bienvenue aux délégués des clubs et remercie les bénévoles et les dirigeants du club de Leuze pour son accueil et avoir accepté en dernière minute d'organiser l'Assemblée Provinciale.
- Observation d'une minute de silence à la mémoire de nos affiliés et proches disparus au cours de cette saison.
- Ensuite, le président demande d'excuser les membres absents.

- Le président aborde la problématique des organisations et des bénévoles. Il remercie les responsables des clubs et les différents membres des comités de club car sans eux, rien ne serait possible. Le présent est gris et le futur risque encode d'être plus sombre car il est de plus en plus difficile de trouver des locaux disponibles pour toutes les organisations et les bénévoles se font de plus en plus rare.
- Pour terminer, il présente des différentes modifications des Règlements Sportifs Nationaux et provinciaux. Deux changements sont intervenus au niveau national : la Double Appartenance et une nouvelle règle pour les rencontres non disputées en compétition individuelles. Trois modifications sont intervenues dans les RS Namurois. Un document avec les modifications est dans la farde et les modifications seront intégrées au règlement disponible sur le site provincial. Les modifications concerne l'interclubs, les masters et la coupe.

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

- En son absence, le rapport est lu par Bernard VAN KERM
- Fin de saison avec 3627 affiliés soit une augmentation de 3,5% par rapport à la saison passée. Le niveau d'avant Covid est de nouveau atteint.
- Le Secrétaire Provincial demande au secrétaire de club de vérifier la composition de leur comité dans l'espace personnel. Au sujet de la composition des membres, il ne faut pas hésiter d'indiquer les différents responsables autres que l'interclubs afin de pouvoir leur envoyer les informations ciblées par rapport à leur fonction (par ex pour les vétérans). Il rappelle que les fonctions de président, secrétaire et trésorier ne peuvent être cumulées et que les membres du comité doivent être tous affiliés (joueurs ou non-joueurs) sauf sous licence récréative.
- En outre, il demande de rappeler aux joueurs de vérifier et corriger les données modifiées telles que les adresses mail, domicile, téléphone, ...
- L'inscription sur la liste des transferts et possible jusqu'au 20 mai. Suivie par la confirmation jusqu'au 5 juin. L'activation n'est pas automatique pour ceux qui ont été transférés. Ils doivent aussi s'activer dans leur nouveau club après leur transfert.
- Les formulaires d'inscription des équipes interclubs seront prochainement disponibles dans l'espace personnel « responsable club ».

5. Situation financière, M. Jean-Claude OGER :

- En son absence, le rapport est lu par P. NOEL.
- Pour cette saison, la trésorerie clôturera dans le vert mais il faut attendre les dernières factures et la vérification des comptes pour vous donner le résultat exact ; le détail de celui-ci vous sera transmis avant l'AG de début de saison 2025-2026 afin que vous l'examiniez et posiez les questions souhaitées avant cette assemblée.
- Comme annoncé, une somme de 5 296,13 € venant des bénéfices réalisés les saisons précédentes a été budgétisée et 5 304,80 € ont été distribués aux clubs suivant des critères et une grille de répartition établis par Monsieur VAN KERM.
- 47 clubs ont ainsi été récompensés. L'opération sera renouvelée pour 2024-2025 et que la somme exacte qui sera distribuée vous sera communiquée à l'AG de début de saison.
- La facture du CPN pour 2024-2025 est dans la farde et à régler pour le 31 mai au plus tard.

6. CTJN, M. Pascal NOËL :

- Les jeunes ont participé à plusieurs internationaux de jeunes : Charleville-Mézières, Grand-Est et prochainement à Hasselt.
- **Les Internationaux Jeunes de la Ville de Namur** ont été annulés par manque de participants. Le changement de date, à la demande des délégations françaises, n'a pas eu l'effet escompté puisque finalement c'est ces mêmes délégations qui ont annulé leur participation parce qu'il y avait un match de championnat le même WE. Dès lors nous reviendrons aux dates initiales des 31/10 et 01/11.
- La Commission Technique des Jeunes présente un bilan sportif réduit mais de qualité au niveau des résultats sportifs :
 - 7 médailles dont une championne de Belgique en préminimes, Capucine HOUSIAUX et un champion de Belgique en cadet, Noan PIETTE. Il est à noter que tous les médaillés de ce podium sont ou ont été formés par la CTJN. Mais aussi une paire championne de Belgique, Alexandre PIRE et Noan PIETTE en double cadet.
 - En mixte -19 ans, ce sont deux jeunes formés par la CTJN qui sortent vainqueurs.
 - Beaucoup de jeunes de clubs namurois ont participé aux championnats de Belgique qu'ils soient issus ou non des entraînements provinciaux. Cela démontre la qualité et les possibilités offertes aux jeunes par les clubs namurois.
- Quelques changements sont à venir dans le groupe d'encadrement : un entraîneur nous quitte définitivement pour aller vivre en Espagne. Un autre pourrait aussi nous quitter pour raisons professionnelles et deux autres doivent diminuer leurs prestations. Un appel à candidature a été lancé et nous avons reçu 5 candidatures. Deux au moins devraient être retenues.

7. Commission de Propagande, Mme Isabelle PIETQUIN :

a) Labellisation (Mme Claire FOLIE) :

- 12 clubs namurois ont encodés leurs données.
- Le 30/04, les clubs ont reçu une communication leur demandant de vérifier et de compléter les éventuels éléments manquants pour le 20/05 au plus tard.
- Du 21/05 au 30/05, les responsables provinciaux finalisent les formulaires des clubs.
- Dans la 1^{ère} quinzaine de juin, l'AFTT vérifie, corrige les incohérences et ajoute les points bonus.
- Pour rappel : 3 palettes et 2 label. Chaque niveau de palette et de label correspond à un montant attribué au club bénéficiaire.
- La difficulté réside dans la complexité de l'encodage. Il n'est pas évident de savoir qui doit remplir tel ou telle partie. L'AFTT doit nous fournir de plus amples éclaircissements.

b) Portes Ouvertes (M. Dominique HARMAND) :

- 17 clubs ont participé aux PO et ont accueillis 138 participants. Elles ont permis d'activer 51 nouvelles affiliations.
- Les Portes Ouvertes seront reconduites. C'est une activité qui demande peu d'investissement et qui vous permet d'économiser la redevance provinciale et de recevoir un bon d'achat de 75 € chez Dandoy pouvant aller jusqu'à 100 € pour des achats de marques « Stiga » ou « Dandoy ».
- L'inscription aux Portes Ouvertes doivent être réalisée au moins 2 semaines avant la date retenue auprès du responsable.
- Rappel la liste des participants doit être complétée et renvoyée dans les délais pour bénéficier de la réduction du montant d'affiliation ainsi qu'une copie de l'inscription pour faciliter le contrôle.
- Dominique HARMAND reste à disposition pour toute question, aide ou conseils.

c) Only Girl (Mme Sandra VANCRUTSEN) :

- 40 inscriptions (20 équipes) dans le local de Rhisnes.
- Remerciements à ML Namur pour l'organisation, au club de Rhisnes pour son accueil et ses bénévoles, aux participantes pour la bonne ambiance et l'esprit fair-play.
- Félicitations aux gagnantes : Emelyne LEGROS (C2 – Moustier) associée à Lucienne HOLLEBEKE (NC – Malonne).

d) Circuit Provincial des Jeunes Dandoy Sport (M. Frédéric GRANJEAN) :

- 113 joueurs différents ont participé, cette saison, à la compétition :
 - 93 en phase 1
 - 89 en phase 2
 - 84 en phase 3
 - 80 en phase 4
- Globalement, la compétition s'est bien passée. Malheureusement deux petits bémol :
 - La compétition n'intéresse pas certains clubs.
 - Le classement numérique. Trop d'attention est apportée aux points. Du coup, les jeunes préfèrent participer aux Masters et ne se réinscrivent plus aux phases suivantes dès qu'ils descendent de division.

e) Souper des champions (Mme Isabelle PIETQUIN) :

- Le repas est offert par la province aux différents champions et malheureusement 50% des personnes invitées ne daignent même pas répondre à l'invitation.
- Remerciement au club du Ping Burnot d'avoir si bien accueilli et au dernier moment. Merci à leurs bénévoles pour la parfaite organisation.
- Rappel est lancé aux clubs pour l'organisation. Cette organisation peut vous rapporter même si elle nécessite d'avoir quelques bénévoles pour la bonne marche (gestion du repas et du bar). Sans club organisateur, la province sera obligée d'annuler purement et simplement ce souper. Heureusement deux candidatures ont été reçues pour la prochaine saison.

8. **Commission interclubs, Philippe WINAND :**

- M. Bernard VAN KERM, membre de la commission, présente le bilan sous forme de questionnaire ludique pour expliquer quelques statistiques :
 - Rencontres non-jouées :
 - Cette année, en messieurs, 8,10% des rencontres individuelles n'ont pas été jouées. C'est un record. A noter que ce chiffre est légèrement faussé parce que les joueurs wo pour une rencontre qui n'ont pas rentré de C.M. ne sont plus comptés puisque utilisés dans les classements individuels. L'impact estimé est d'environ 0,75%. Les anciens records dataient des 2 saisons avec un double championnat (9,21% en 2014-2015 et 9,38% en 2015-2016). Par comparaison avec une saison similaire, c'était 9,50% en 2011-2012.
 - Même si on voit sur les réseaux sociaux ou si on entend que la situation est catastrophique de ce côté-là, les chiffres, certainement pour la province de Namur montrent le contraire.
 - Sans surprise, depuis que les statistiques sont réalisés, les 2 dernières semaines sont les plus mauvaises : 15,15% en semaine 22 et 14,60% en semaine 21. Le 3ème score est 11,21% en semaine 18 (dernier week-end du congé de carnaval).
 - Dans les autres provinces, on va de 5,46% à Liège (qui a toujours eu d'excellents résultats et est la seule province à faire mieux que Namur) à 13,34% pour le Hainaut. Historiquement le plus mauvais et le plus haut.
 - En dames, les chiffres sont moins bon (12,59% - 10,47% en 2015-2016) mais cela se justifie assez facilement : 1 wo individuel en dame compte pour 10% de la rencontre et en messieurs pour 6,25%, un WO complet pour 30% en dames et 25% en messieurs. De plus, le nombre de rencontres est nettement moindre.
 - Nombre de dames (Namur Leader) :
 - En province de Namur, il y a 17,02% de dames affiliées (tout type d'affiliation) pour 16,72% la saison passée et 16,28% si on prend les affiliations « joueurs ». Avec le Luxembourg (17,27% tout type d'affiliation mais 17,89% la saison précédente et 15,83% « joueurs »), c'est le meilleurs ratio en Belgique.
 - L'ADEPS aimerait que ce ratio atteigne 25%. Il est donc demandé aux clubs de faire un effort pour affilier les dames. La province de Namur continuera à faire en sorte que les R.S. soient les plus « réalistes » pour atteindre cet objectif.
 - Nombre d'équipes
 - Nous terminons la saison avec 541 équipes messieurs et 65 équipes dames (518 et 55 en provinciale).
 - La saison passée, nous avons terminé la saison avec 528 équipes messieurs et 66 en dames (504, 54 en provinciale).
 - On constate donc une belle progression en messieurs et un chiffre quasi identique en dames.
- Inscription des équipes pour la saison 2025-2026 :
 - La date limite pour l'inscription des équipes est le dimanche 6 juillet.
 - Le formulaire sera envoyé aux clubs via espace club et par Email, fin mai - début septembre.
 - En dames, inscription libre en P2 et P3
 - En messieurs, inscription libre en P5 et P6.

- Inscription d'une équipe en P4 messieurs si augmentation du nombre d'équipes messieurs.
- Pour les équipes inscrites directement en P4, le club doit terminer la saison avec le nombre d'équipes justifiant cette inscription. Si tel n'est pas le cas, le club ne pourra pas utiliser cette possibilité pour les inscriptions de la saison suivante. Deux clubs sont dans ce cas.
- Les inscriptions doivent se faire dans les cases vertes et blanches du formulaire. Ce sont les possibilités offertes par les R.S. Si un club est réserve pour une montée et qu'il ne veut pas monter, il doit effacer le texte « rés x ».
- Double appartenance, nouvelles règles :
 - La double appartenance est ouverte aux liste de force messieurs et dames
 - 3 joueurs/euses par liste de force est possible. Comme une dame est d'office sur la liste de force dames, si elle est mise sur la liste de force messieurs, elle prend d'office une place sur chaque liste de force, même si elle ne joue pas en dames.
 - Les joueurs en double appartenance n'ont pas d'impact sur l'index des joueurs. L'index des joueurs est calculé en fonction des joueurs en simple appartenance. Pour rappel, l'index des joueurs est l'élément qui permet de dire dans quelle équipe et à quelle place, un joueur peut être utilisé.
 - Les joueurs en double appartenance doivent annoncer celle-ci avant le 10 septembre. Après, il n'est plus possible d'être en double appartenance.
 - Pour une rencontre, un seul joueur en double appartenance est admis.
 - Il n'y a pas de minimum à jouer au premier tour pour que le double appartenance puisse jouer au second tour sauf pour les super division qui acceptaient déjà la double appartenance et où il faut 40% de rencontres au premier tour pour jouer au second tour.

9. Commission d'arbitrage, Mme Claire FOLIE :

- De nouveaux arbitres ont été formés cette saison et félicité lors des souper des champions : Gregory Daiche (Sauvenière), Jérôme Roosen (Ligny), Jean-Claude Lefebvre (TGV), Mathias Paquot (tt Flawinne), Eddy Moïny (TTC Noiseux), Baptiste Patris (TT Namur), Joseph Fontaine (Beez), Laura collard (St Marc), Coralie Maka (TT Rail) et Isabelle Bartholomé (TT Rail).
- Deux arbitres sont passés régionaux : Cédric Derbaise (St Louis Rosée) et Georges Cambron (Jemclub)
- Deux nouveaux JA : Florence Batté (Régional) et Cédric Collard
- La présidente de la commission demande à l'AG des les féliciter et signale que l'arbitrage dans la province de Namur est en croissance constante et reconnue pour son haut niveau de qualité.

10. CPNV, Mme Isabelle PIETQUIN :

- **Remerciements** : à Bernard BOUSREZ qui quitte la commission après plusieurs années de loyaux services. Merci pour le travail et l'aide apportée à l'équipe.
- **Deux nouveaux membres** : Bienvenue à Geneviève PIOVESANA et Florence BATTÉ
- Pensée à ceux qui nous ont quittés cette saison

- **Interclubs vétérans/aînées :**
 - Une enquête a été réalisée auprès des clubs. Sur base de ces résultats, il a été décidé de modifier l'interclubs pour arriver à un interclubs toute catégorie d'âge confondue et par division avec des séries selon le même principe que l'interclubs senior.
 - Il s'agit d'un interclubs (A/R) série d'âge (3 contre 3 avec un double) qui se déroulera en semaine du lundi au jeudi.
 - Un formulaire d'inscription Excel sera transmis par mail dont une copie modèle est dans la farde des clubs. Il est demandé de préciser les classements des joueurs par équipe (il est obligatoire de respecter la liste de force vétérans ou aînées). Le formulaire devra être rentré au plus tard le 15/08/2025. Les divisions et les séries seront déterminées en fonction du nombre d'inscriptions, des classements, ... Idéalement, ce devrait être des séries de 6 ou 7 équipes. Vu qu'il s'agit d'une première, beaucoup dépendra du nombre d'inscription dont notamment la date de début de l'interclubs.
 - Il est absolument nécessaire de désigner un responsable vétérans qui sera l'interlocuteur privilégié de la CPNV.
 - Une réunion de calendrier sera organisée avant le début de l'interclubs pour finaliser ce dernier et répondre à toutes les questions qui pourraient se poser.
- **Calendrier des compétitions :** il est établi et repris dans le calendrier provincial. Reste à finaliser les locaux. En attente de l'accord des clubs concernés.
- **Triangulaire :** à la demande tardive du Hainaut, Namur rejoint la triangulaire. La rencontre aura lieu le 1^{er} juin à Châtelet entre la VTTL, le Hainaut et Namur. 2 joueurs de chaque catégorie seront sélectionnés pour représenter la province. Chaque joueur jouera 4 simples et 2 doubles contre les joueurs de la même catégorie d'âge des deux autres équipes. Un classement inter-province détermine le vainqueur de la triangulaire. Une tournante est prévue entre les différentes provinces francophones. La prochaine édition devrait se dérouler à Namur en mai/juin.
- **National :** pas de changement. Tout est à refaire en vue de la saison prochaine.
- **Compétitions internationales :**
 - Trèves : 23 participants namurois du 10 au 11/05/2025. Félicitations aux nombreux namurois distingués.
 - Championnat d'Europe à Novi-Sad en Serbie du 15 au 22 juin : Virginia STANESCU, Alain HENDERICKX, Francis TREFOIS et Jean-Marie VAN RINTEL sont les 4 inscrits namurois.
- **Création d'une page Facebook spécifique « Ping Vétérans Namurois »** afin d'y placer le plus de renseignements possibles tout au long de la saison en plus des renseignements indiqués également sur le site de la province.

11. **CPNC, M. Pascal NOËL :**

a) **Coupe, Sandra VANCRUTSEN :**

- La composition de la cellule s'enrichi des arrivées de Mickael BONNE, Cédric COLLARD et Dominique HARMAND.
- 61 équipes messieurs et 11 équipes dames inscrites à la coupe 2024-2025.
- 2 forfait en messieurs et 1 en dames.
- Gros point noir : la communication des résultats et des feuilles de match. Il est essentiel que le responsable du club s'assure que les résultats soient communiqués dans les temps pour pouvoir communiquer au plus vite les tableaux du tour suivant.

- A cette fin le règlement a été modifié (voir farde) pour essayer de remédier à ce problème et aux autres petits problèmes rencontrés.
- Une feuille Excel sera mise à disposition pour les rencontres de la Coupe. Bernard se renseigne auprès de l'informaticien de l'AFTT s'il ne serait pas possible de développer une feuille en ligne comme pour l'interclubs.
- Remerciements aux participants de la coupe pour la bonne humeur et le fair-play durant la compétition. De nouveaux retours positifs sont parvenus. Merci particulier au club de Moustier et ses bénévoles pour l'organisation de la journée finale, à Cédric COLLARD pour la réalisation des tableaux et à Claire FOLIE comme JA de la journée finale.
- Félicitations aux vainqueurs : en messieurs, CTT Andoy pour la seconde fois consécutive et en dames, R Palette Gembloux.

b) Masters, Dominique HARMAND :

- 21 clubs participants. Dès la saison prochaine : 22.
- Nombre d'inscriptions enregistrées : 4245 soit une légère augmentation par rapport à la saison précédente. Ce succès est dû à la bonne organisation faite par les clubs et les juges-arbitres mais aussi sans doute par le système de classement par points qui favorise désormais la participation aux tournois.
- Les tournois sont vite remplis mais avec le point négatif que les JA doivent faire face à de nombreux désistements (86 séries) et d'absence (76 séries). Dès lors, le CPN a décidé d'adapter le règlement.

c) Critériums de classement, Pascal NOËL :

- Les inscriptions ont été plus nombreuses. Ce qui a obligé le déplacement des séries C à une autre date. Vu l'annulation des IJN, Tabora a pu être récupéré.
- Pour essayer de remédier au problème, une journée réserve est désormais prévue et deux locaux sont réservés pour la 2^{ème} journée. Les dates retenues sont :
 - Samedi 04/10/2025 : messieurs B et C.
 - Dimanche 02/11/2025 : messieurs D, E, NC et dames B, C, D & NC
 - Dimanche 30/11/2025 : Journée réserve
 - Dimanche 13/12/2025 : Finale messieurs et dames

d) Critériums des jeunes, Pascal NOËL :

- Les inscriptions sont plus faibles qu'auparavant. Il sera sans doute nécessaire de refaire une publicité plus ciblée pour relancer pour les plus jeunes.
- Saison prochaine : Tabora le jeudi 30/10/2025 pour toutes les catégories.

e) Challenges – tournois intimes, M. Dominique HARMAND :

- 29 challenges ont été autorisés en plus des Masters.
- Modification règlementaire au niveau de la redevance pour un challenge organisé en même temps qu'un Masters :
 - Pas de redevance lorsque la distance est supérieure à 20 kms
 - 75 € lorsque la distance est <= à 20 kms
- Une autorisation sera toujours nécessaire. Il est recommandé d'introduire une demande et de recevoir un numéro d'autorisation avant toute publication ou organisation de l'activité. Pour défaut de numéro d'autorisation, l'amende 250 € est appliquée.

12. Interpellations éventuelles :

- Une interpellation est parvenue au Secrétaire Provincial concernant la règle du 3^{ème} joueur effectif.
- M. Etienne GUYOT est choqué que son interpellation qui concerne tous clubs soit débattu en fin de séance et qui a pour conséquence qu'une partie de l'assemblée ait déjà quitté la réunion. Il estime que ce point sportif aurait dû être débattu bien plus tôt. Le président lui signale qu'il ne fait que respecté l'ordre du jour fixé selon les ROI des l'AFTT. Il est proposé d'établir un rapport de gestion par commission qui serait transmis aux clubs avant l'AP pour consultation et que le CP ne répondrait qu'aux questions pour raccourcir le temps de présentation des différents points afin de pouvoir se concentrer sur les aspects sportifs qui intéresseraient les clubs. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CP.
- M. Etienne GUYOT présente sa proposition de limiter l'application de la règle du 3^{ème} joueur effectif aux divisions I, II et III car cette règle complique beaucoup trop la vie des clubs. Elle est compréhensible pour les hautes divisions pour éviter de renforcer les équipes mais beaucoup moins pour les basses divisions vu la possibilité offerte par la province de Namur d'inscrire les équipes en division V et VI et même en division IV si on ajoute une équipe. Il estime que la province peut déroger au même titre que lorsque le double championnat a été mis en place.
- Le président rappelle la hiérarchie des normes : RS Nationaux, RS AFTT et ensuite RS CPN. Les RS Nationaux fixent les règles générales et particulières. L'AFTT et le CPN ne peuvent intervenir que dans des cas particuliers prévus par les RS Nationaux ou pour appliquer des règles plus strictes que celles décidées au National. En aucun cas, les règles ne peuvent être assouplies sans l'accord du national.
- Le fait d'avoir des règles spéciales pour les divisions provinciales (4 à 6) sont possibles parce que les RS Nationaux en donne la possibilité. De même, le fait de tester quelque chose de nouveau comme le double interclubs est désormais possible. A l'époque, nous avons dû demander l'autorisation au CN pour pouvoir le faire.
- La règle du 3^{ème} joueur effectif a été instaurée il y a 3 ans. Par deux fois, une proposition de suppression de cette règle a été refusée et une demande de dérogation pour son interclubs provincial a aussi été refusée à la province d'Anvers.
- Le CPN n'est pas favorable à cette règle et nous avons voté contre mais malheureusement elle est passée. Et maintenant, c'est très compliqué de faire machine arrière car il faut une majorité des 2/3 pour qu'une proposition passe.
- M. Etienne GUYOT rétorque que c'est l'annulation complète qui n'est pas passée et pas une modification limitée. Il est dès lors proposé de rédiger une proposition de modification avec différentes alternatives :
 - ↳ Non application de la règle pour la division VI.
 - ↳ Non application de la règle pour la division V et VI.
 - ↳ Non application de la règle pour la division IV, V et VI.
- Une proposition en ce sens sera transmise aux clubs avant l'AP de début de saison et votée lors de cette AP conformément aux ROI de l'AFTT. Il faut juste être conscient qu'une proposition doit être introduite au plus tard lors du 1^{er} CN de la saison (septembre), discutée lors du 2^{ème} CN (décembre), votée lors du 3^{ème} CN (février-mars) et applicable seulement au 1/07 de la saison qui suit.

13. Débats éventuels :

- M. Alain HAMBURSIN veut lancer un débat parce qu'il a reçu une amende pour avoir organisé un challenge sans autorisation. Aucun club ne souhaite répondre.

14. Clôture par le Président

- Le président remercie les participants. Il rappelle que les membres du CP sont à la disposition des clubs et des affiliés namurois.
- Les dates des AP de la saison prochaine sont déjà fixées : le 29/08/2025 et le 30/05/2026 pour l'AP de fin de saison qui sera électorale. Des appels à candidature seront publiés dans les temps sur le site provincial et dans les EP des responsables des clubs. Toutefois, ceux qui souhaitent rentrer dans le Comité peuvent déjà renvoyer leur candidature au Secrétaire Provincial car il sera nécessaire de rajeunir à un moment donné les cadres. De même ceux qui souhaitent organiser une AP peuvent déjà postuler.
- A toutes et à tous, le C.P. souhaite de bonnes vacances.

Séance levée à 17h00.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Bonne saison à tous.